

Georges Ibrahim Abdallah : le plus ancien prisonnier politique de France !

samedi 4 décembre 2010, par [POJOLAT Alain](#) (Date de rédaction antérieure : 2 décembre 2010).

Depuis le 24 octobre 1984, Georges Abdallah est détenu par l'État français. Un quart de siècle est passé, les acteurs politiques et juridiques de son dossier sont décédés ou ont quitté leurs fonctions, lui reste en prison, dans l'amnésie générale des pouvoirs publics, et sans que les médias s'émeuvent de son sort. Alors, revenons un instant sur ce passé. Beyrouth 1982, l'armée d'occupation sioniste encercle la résistance palestinienne, Yasser Arafat et des milliers de combattants sont contraints à l'exil en Tunisie, loin de leur pays. Les fascistes libanais et les occupants triomphent et déchaînent leur haine contre les habitants des camps de réfugiés désarmés, massacrant hommes, femmes, enfants... et bétail [1] !

Georges Abdallah est déjà un vieux combattant de la cause palestinienne. Il est communiste et révolutionnaire, proche du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), blessé lors des affrontements avec l'armée sioniste. Une nouvelle organisation politico-militaire est alors créée : les Farl (Fractions armées révolutionnaires libanaises). Ses militantEs décident de frapper les représentants de l'impérialisme et du sionisme partout où ils le peuvent. Des opérations couronnées de succès sont menées en Europe : le colonel Charles Ray, responsable de la sécurité des infrastructures de l'Otan en Europe, est exécuté, ainsi que le premier attaché d'ambassade de l'État sioniste en France, éminent membre du Mossad.

Les Farl revendiquent, Georges Abdallah est arrêté. Au départ, il s'agit d'une simple affaire de faux passeport algérien en sa possession, mais bientôt les agents de la DST « découvrent » fort opportunément des armes dans un appartement fréquenté par Georges. Sa responsabilité directe dans les deux actions n'a jamais été établie, mais cela n'a pas empêché les magistrats de la Cour spéciale antiterroriste de le condamner à la prison à perpétuité. Pendant plus d'un an, il est « défendu » par un avocat payé par les services secrets français [2]. Une telle entorse au principe de base de l'indépendance de la défense aurait dû conduire à la nullité pure et simple de toute la procédure ! Mais il fallait alors, comme le disait le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, « *terroriser les terroristes* », tant pis pour les amalgames et pour les atteintes aux principes élémentaires de justice.

Georges Abdallah, selon les procédures prévues par la loi française, est libérable depuis 1999, mais il subit un acharnement politico-judiciaire hors du commun résumé dans cet extrait d'une note de la DST, citée lors de son dernier procès en appel : « *Personnalité emblématique de la lutte antisioniste, la libération de Georges Abdallah constituerait sans nul doute, au Liban, un événement. Il sera probablement fêté comme un héros à son retour dans son pays, mais aussi par différentes mouvances engagées dans une lutte révolutionnaire.* »

À l'initiative de la quasi-totalité des organisations politiques libanaises, exceptés les phalangistes, une campagne internationale pour la libération de Georges Abdallah a été lancée le 28 avril 2010 de Beyrouth. Le NPA qui a relayé cette campagne en France appelle, avec d'autres organisations, à un rassemblement de protestation et de solidarité devant la prison de Lannemezan où Georges Abdallah est détenu, samedi 4 décembre à 14 heures. Brisons le mur du silence autour du maintien en détention de Georges Abdallah, combattant communiste révolutionnaire internationaliste arabe

militant de la cause palestinienne.

Alain Pojolat

Pour plus de détails, contacter le collectif : liberonsgeorges no-log.org

1. À lire ou à relire le bouleversant témoignage de Jean Genêt 4 heures à Chatila qu'il fit pour la Revue d'études palestinienne L'ennemi déclaré (Folio).

2. À lire aussi la confession de Jean-Paul Mazurier : L'agent noir, une taupe dans l'affaire Abdallah (Robert Laffont).

P.-S.

* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 80 (02/12/10).